

Département Formations

Module H Empreintes des mémoires précoces et psychopathologies

Objectif général

Se donner des repères pour la compréhension des différents troubles mentaux.

Faire du lien entre la souffrance du patient et l'histoire de son développement psychoaffectif.

Objectifs pédagogiques / Aptitudes

A l'issue de la formation, les stagiaires doivent être capables de :

- Faire du lien entre la souffrance du patient et l'histoire de son développement psychoaffectif, son mode relationnel, ses mécanismes d'adaptation;
- Être en mesure d'appréhender la plainte du patient et son symptôme comme un message porteur de sens ;
- Avoir une attitude thérapeutique adaptée aux troubles de son patient.

Programme pédagogique / Compétences

- Référentiel théorique : Métapsychologie ;
- Structures et pôles d'organisation (névrotique, narcissique, état limite ;
 - Les troubles de la personnalité;
 - Les troubles anxieux (Peur, Anxiété, Angoisse);
 - Attitude thérapeutique.

Méthodes pédagogiques

- Exposés faits par les stagiaires à partir d'une bibliographie fournie et par la formatrice ;
 - Mises en situation de séances individuelles.

Moyens, supports remis aux stagiaires

Document pédagogique reprenant les points essentiels du cours.

Evaluation

Formative en cours de session.

Formatrice:

Christine FOLLAIN

Tél: 06 20 48 93 89

Mail: chrissomatotherapeute@gmail.com

Prérequis

Faire un court exposé sur un sujet préalablement défini.

Public

- Stagiaire somato
- Somato en exercice
- Psycho en exercice
- Thérapeutes d'autres méthodes

Session

Dates, durée: 16, 17, 18 mai 2025, soit 21h.

Tarifs pédagogiques :

Cycle SOMATO en Méthode CAMILLI : 410 € Praticiens adhérent Institut CAMILLI : 378 €

Non-adhérent 450€

Dans le cadre d'une prise en charge, demander tarif et devis au secrétariat

Lieu: Chatou (78)

Hébergement : en non-résidentiel

Accessibilité aux personnes en situation de

handicap: Oui suite à entretien préalable.

Autres informations Groupe de 8 à 16 personnes. Inscription par envoi du règlement au secrétariat. Règlement remboursé intégralement si le nombre minimum d'inscrits n'est pas atteint à J-30. Inscriptions ouvertes toute l'année, consulter calendrier et CGV sur : https://institutcamilli.fr/